



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ GREFFIER :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 4 septembre 2018 à 19 h, à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2018-40019 :

Nature et effets : La demande vise à régulariser les implantations de la remise latérale gauche (en partie dans la rive), une petite partie de la galerie avant au lac et de permettre la construction d'un bâtiment accessoire de type « boîte de camion » sans ajout de revêtement extérieur sur les quatre (4) murs, ce qui déroge à la réglementation actuellement en vigueur.

Localisation : Lot 82-B-7, rang B du cadastre officiel du Canton de Turgeon,
150, chemin du Petit-Lac-Noir,
Matricule : 2452-40-7626.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 15^e JOUR D'AOÛT 2018

**Pierre-Alain Bouchard
Greffier**